

Appel à projets lancé auprès des associations de patients et d'usagers du système de santé

Recommandations générales

12 mars 2015

3^e Journée d'information et d'échanges avec les associations de patients



Recommandations générales (1)

- ◆ Montrer l'originalité du projet, sa **valeur ajoutée par rapport à l'existant**
- ◆ Expliquer la **réalité des patients**, et comment le projet apporte des **réponses concrètes** à une problématique bien identifiée, à des objectifs généraux stratégiques
- ◆ **Qualités méthodologiques et choix stratégiques** :
 - projets **clairement présentés** et bien construits ; bien séparer le contexte et le projet lui-même (ce qui serait réalisé avec la subvention demandée) ; la partie opératoire doit être bien décrite, en citant les différentes étapes
 - il est préférable que le projet soit **profitable au plus grand nombre de patients concernés** ; décrire donc le mode de diffusion, d'application ou d'utilisation stratégiquement choisi au vu de l'objectif et de la cible
 - par exemple, pour les projets Internet, donner des chiffres sur la fréquentation du site, le mode d'utilisation des réseaux sociaux...
 - pour les outils imprimés, exposer le mode et le réseau de distribution
 - prévoir un mode d'**évaluation** de l'action.



Recommandations générales (2)

- ◆ Entière **implication des associations** dans la réalisation du projet mais sollicitant les **collaborations/parteneriat pertinentes** avec d'autres acteurs (concertations avec différents professionnels, avec les structures référentes du sujet par exemple lien avec les CRPV et/ou centres de références cas échéant)
- ◆ Attention à **l'estimation du budget et du calendrier d'exécution**. Accompagnement de l'ANSM au démarrage du projet. Possibilité d'être audité au cours et après réalisation du projet.